

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2021

SECRETAIRES DE SEANCE : Bernadette EL ASRI et Pierre PONTVIANNE

Excusé(e)s :

Jean-Louis VRAY donne pouvoir à Alain LIMOUSIN

Approbation du compte rendu de séance du 26 novembre 2021

Personnel :

Le cuisinier a été en arrêt du 27 novembre au 10 décembre. En son absence, les repas ont été assurés par le restaurant le Dolmen.

Les vœux du personnel sont annulés cette année pour raison de Covid.

Des chèques cadeaux de fin d'année seront remis au personnel qui devront les faire valoir dans tous les commerces de Luriecq pour un montant de 80€.

Ecole :

- Le protocole sanitaire de niveau 3 renforce les gestes barrières, l'aération et la désinfection des locaux. Une circulaire de la préfecture explique le bienfait d'installer des capteurs de CO2 et participerait à leur financement. L'école est équipée d'une ventilation double flux, le Conseil Municipal s'interroge sur la nécessité de l'installation de cet équipement.

Finances :

Suite au rendez-vous avec GROUPAMA assurances, afin de renégocier le contrat Villassur (bâtiments communaux), une économie d'environ 1000€ par an est obtenue.

Le contrat EDF de l'école est à renouveler pour l'année 2022, sur une période de 3 ans. Deux propositions ont été faites et nous avons retenu le contrat ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique).

Suite à un contentieux au sujet d'un permis de construire, une somme de 1400€ a été versée à l'avocat de la partie adverse, après jugement du tribunal administratif.

Le maire présente les recettes des mises à disposition du matériel et des agents pour LFA et la commune de Chenereilles. Ces recettes concernent les centres aérés, l'eau, l'assainissement, la voirie et le fauchage de la ZA de la Chana. La totalité des recettes s'élève à 68140,38€.

Travaux en cours :

Pour la bibliothèque, une proposition d'enseignes a été faite par notre architecte.

Suite au devis proposé par une entreprise, le Conseil Municipal envisage de rencontrer celle-ci pour finaliser le projet.

Revitalisation du centre bourg : une nouvelle réunion PMU est prévue le 13 janvier. Un nouveau flyer sera distribué aux habitants de la commune sans questionnaire.

Loire Forez agglomération :

Suite à la reprise du service de l'eau par LFA, son organisation et ses investissements ont été évalués financièrement. Par conséquent, le Conseil Communautaire a décidé d'un prix du m³ et d'un abonnement, pour aboutir à un prix unique en 2026 : abonnement 80€ et le m³ d'eau 2,15€.

Questions Diverses :

L'Entente Sportive du Haut Forez souhaite créer une salle de sport sur la commune de Saint Jean Soleymieux ou Margerie Chantagret, avec les communes appartenant à l'ancien canton de Saint Jean Soleymieux. Le Conseil répond négativement pour ce projet. En effet, vu la proximité de Luriecq avec Saint Bonnet Le Château, les habitants de Luriecq privilégient cette commune. Pour rappel, tous les services publics de la commune de Luriecq (gendarmerie, trésorerie, pompiers...) sont ou ont été sur la commune de Saint Bonnet Le Château.

Suite à la demande d'achat d'un chemin communal sur Fougerols, le Conseil Municipal donne un avis défavorable.

Une subvention de 1500€ est allouée au Comité d'Animation.

Une réponse négative est donnée pour la demande de subvention Alzheimer et pour le CFA BTP.

CCAS :

42 colis seront distribués à domicile. 6 colis ont été remis à l'hôpital pour les anciens.

Une demande de concession au cimetière a été refusée à une personne native de Luriecq mais n'y résidant plus.

Les vœux du maire 2022 sont annulés pour raison sanitaire.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 28 janvier 2022 à 20h30